

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE CESSION AVEC LA SOCIETE CARAMBA SPECTACLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 22 MAI 2019 DÉCISION N° AU-19-164 EN DATE DU 12 AVRIL 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique :

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

 ${
m VU}$ l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6 $^{
m ème}$ Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Caramba Spectacles, représentée par Monsieur Luc Gaurichon, dont le siège social est situé 91, avenue de la République − 75 011 Paris − pour l'organisation du concert du groupe Radio Elvis, le mercredi 22 mai 2019, dont le prix de cession est fixé à 14 770 € (quatorze mille sept cent soixante dix euros) TTC;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société Caramba Spectacles, représentée par Monsieur Luc Gaurichon, dont le siège social est situé 91, avenue de la République − 75 011 Paris − un contrat de cession pour l'organisation du concert du groupe Radio Elvis, le mercredi 22 mai 2019, dont le prix de cession est fixé à 14 770 € (quatorze mille sept cent soixante dix euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190412-Imc1H6243H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/04/2019

Date de Publication: 12/04/2019